

## État des vues



## Objectif

L'objectif de ce projet paysager est d'intégrer le site dans son environnement tout en restant cohérent avec les moyens (en temps et matériels) dont disposent les exploitants.

L'idée de cette étude n'est pas de cacher les constructions, l'objectif serait plutôt de trouver un compromis entre le fait d'atténuer l'impact visuel des bâtiments tout en captant le regard par une composition architecturale et botanique intéressante. (le rythme d'un alignement d'arbres, par exemple, est un outil simple mais efficace pour capter le regard).

L'objectif est également d'avoir une diversité botanique qui reste cohérente avec les essences que l'on peut trouver habituellement dans la région. Il s'agit donc de construire un projet à la fois simple, (pour faciliter l'entretien ce qui contribuera à donner un aspect soigné au site), mais suffisamment riche pour ne pas donner un aspect trop artificiel à ce lieu situé en pleine campagne.

### Le diagnostic

Dans un premier temps, il s'agit de faire un diagnostic des caractéristiques du paysage, c'est-à-dire de le définir par sa situation géographique, son relief, sa flore, son vocabulaire paysager (haie bocagères, petit bois, alignement d'arbres,...), son histoire (souvent l'histoire façonne les paysages),... et bien sûr l'état des vues (c'est-à-dire l'impact visuel potentiel du site vue de différents endroits)

Dans le cas présent, nous sommes dans le Vexin français, dans un paysage de plaine agricole légèrement vallonnée.

La chaussée Jules César traverse l'espace sur une diagonale Nord Ouest –Sud Ouest.

Cette voie douce est plantée de façon aléatoire par des essences locales qui semblent être apparues de façon spontanée, c'est-à-dire que l'observateur ne distingue pas à cette échelle de schéma de plantation.

Une coopérative agricole aux bâtiments imposants est située au Sud Ouest du terrain d'implantation du projet.

Outre sur la face Est, où un alignement d'arbres a été planté, la coopérative ne bénéficie pas d'un schéma de plantation destiné à l'intégrer dans le paysage. Seuls quelques végétaux apparus de façon spontanée ponctuent ces limites.

Le site se situe dans le bas du terrain

Etat des vues : en pages suivantes

**Ces observations sont issues de recherches bibliographiques et de 2 déplacements effectués sur site, dont un avec l'ABF et un représentant du PNR.**

### La conception

Après la collecte de ces différentes informations, l'objectif est de les « digérer » et de conceptualiser un schéma de plantation en cohérence avec les éléments observés dans le paysage, tant d'un point de vue structurel (même vocabulaire paysager) que d'un point de vue de la nature des végétaux (mêmes essences). Ce schéma de plantation doit aussi être en cohérence avec les usages du site (site agricole) et des différents intervenants qui vont y opérer (EDF,...)  
Cette phase nécessite de nombreux aller-retours entre les différents acteurs et conseillers du projet (PNR, ABF)

Dans le cas présent, un premier schéma a été présenté aux porteurs du projet, qu'ils ont à leur tour diffusé,..., puis le 22 juillet à l'ABF, pour enfin aboutir à un schéma qui correspond aux attentes de chacun, courant novembre.

### Le projet

Une fois le plan masse validé, l'objectif est de le rendre compréhensible des différents acteurs et intervenants (entreprise du paysage) afin qu'il soit réalisé conformément à ce qui a été décidé collégialement lors de la phase de projet.

Des vues conçues par logiciel 3D et aquarellées (qui donnent l'esprit du projet), des documents techniques tels que des coupes, plan de plantation et une palette végétale viendront compléter cette étude.

Voir les documents cités en pages suivantes.